

CHARTRE ECORESPONSABLE DES ASSOCIATIONS UTILISATRICES

Ensemble, agissons pour un lieu plus respectueux de l'environnement

L'association Rouen Cité Jeunes est conventionnée avec la ville de Rouen depuis de nombreuses années pour assurer la gestion de la MJC Rouen rive gauche.

Fortement engagée en faveur de la transition écologique, l'association est labellisée relai des transitions et est signataire de la charte des associations écoresponsables.

L'Association Rouen Cité Jeunes met à disposition des salles permettant d'accueillir de nombreuses associations. Chaque geste compte pour limiter notre impact environnemental, réduire les coûts de fonctionnement et offrir un cadre agréable à tous les usagers.

Afin de préserver ce lieu, de limiter notre impact environnemental et de favoriser le bien-être de tous, chaque association s'engage à respecter les principes suivants.

1. Maîtriser les consommations d'énergie

- ✓ Éteindre les lumières en quittant une salle
- ✓ Éteindre les équipements électriques après utilisation (vidéoprojecteurs, ordinateurs, etc.)
- ✓ Fermer portes et fenêtres lorsque le chauffage fonctionne
- ✓ Baisser le chauffage en partant le soir
- ✓ Signaler rapidement toute anomalie (éclairage défectueux, fuite d'eau, chauffage en panne...)

2. Préserver la ressource en eau

- ✓ Vérifier que les robinets sont bien fermés après utilisation
- ✓ Signaler toute fuite dès qu'elle est constatée

3. Réduire les déchets

- ✓ Limiter les impressions et privilégier les supports numériques
- ✓ Utiliser les poubelles de tri mises à disposition
- ✓ Repartir avec les déchets qui ne peuvent pas être triés sur place si nécessaire
- ✓ Éviter les produits jetables et privilégier la vaisselle réutilisable

4. Adopter une consommation responsable

- ✓ Privilégier les fournitures réutilisables ou éco-labellisées
- ✓ Réutiliser le matériel lorsque cela est possible
- ✓ Limiter les emballages à usage unique lors des événements

5. Respecter les espaces communs

- ✓ Laisser les salles propres et rangées après chaque activité
- ✓ Remettre le mobilier en place
- ✓ Nettoyer le matériel utilisé

6. Favoriser les mobilités durables

- ✓ Encourager les déplacements à pied, à vélo, en transports en commun ou en covoiturage lorsque cela est possible
- ✓ Utiliser les stationnements prévus pour les vélos

7. Sensibiliser les adhérents

- ✓ Informer les participants des bonnes pratiques éco-responsables
- ✓ Encourager chacun à adopter des gestes simples au quotidien

Notre engagement commun

En utilisant les locaux de la MJC Rouen rive gauche, chaque association s'engage à :

respecter cette charte ; sensibiliser ses bénévoles, salarié.e.s et adhérent.e.s ; contribuer au maintien d'un équipement accueillant, durable et exemplaire. Parce que chaque geste compte, faisons de ce lieu un espace responsable, solidaire et respectueux de notre environnement.

Merci à toutes les associations pour leur engagement !

Signature